

L'info en +

Nouvelles Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles sur le répit des aidants

Ces recommandations, parues en juin 2024, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité n°4 de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 » visant à « **accroître et diversifier les solutions de répit** ».

Il s'agissait pour la DGCS de **clarifier le concept de répit** en tant qu'effet et moyen, ses composantes et les modalités d'accès, ainsi que **les notions d'aidance et d'aidant** et de **fournir des repères et des outils** relatifs aux situations d'aidance et aux signes qui doivent alerter.

Les RBPP s'adressent ainsi à un **large public** constitué des professionnels mobilisés auprès des aidants, des aidants eux-mêmes, des aidés ainsi que des acteurs de la vie quotidienne et de l'entourage.

La démarche stratégique repose sur une **logique de parcours et d'intervention en 3 temps** : le **repérage**, l'**évaluation écosystémique globale** et l'**accompagnement individualisé** des aidants et des proches aidés **en prenant en compte le principe de temporalité, les freins et les motifs de non-recours au répit**.

Les **finalités** de la démarche consistent à :

- **Recueillir** le projet d'accompagnement et/ou de répit en fonction des besoins ressentis et des demandes implicites ;
- **Prioriser** les situations en fonction de la nécessité voire de l'urgence d'intervention et au regard des moyens et des dispositifs existants ;
- **Faciliter** le cheminement de l'aidant dans son parcours ;
- **Co-construire** le cas échéant une ou la solution de répit, avec l'aidant ;
- **Valoriser** les découvertes et les expériences rendues possibles ;
- Mettre en évidence les bénéfices potentiels ;
- **Ajuster** le dispositif voire **ouvrir** vers d'autres solutions de répit adaptées, personnalisées et efficaces en harmonisant les pratiques.

Un **outil généraliste** sous forme d'une **grille d'évaluation** a ainsi été conçu comme une **aide à l'échange d'informations, à la compréhension et à l'évaluation d'une situation, à un moment donné, en vue de solutions souples, flexibles et modulaires**.

Il reprend les différentes thématiques à aborder, avec des items non exhaustifs et la possibilité de compléter le document par des observations et des notes, et s'adresse à des professionnels sensibilisés voire formés, ayant la connaissance minimale des différents aspects de la situation d'aidance, des difficultés et des répercussions sur le binôme aidant/aidé.

En élaborant cette grille d'évaluation, le groupe de travail a pris le parti de ne pas s'enfermer dans des schémas-types ou des catalogues de dispositifs, de ne pas établir de score d'évaluation et de ne pas entrer en concurrence avec d'autres outils existants.

Cet outil permet un travail bien amont de repérage des proches aidants et donc de prévention pour ensuite les amener vers d'autres outils spécifiques comme ROSA, dispositif proposé par l'Association Française des aidants et qui permet un travail d'introspection de chacun d'entre eux. Ces deux outils sont complémentaires et se succèdent donc sur le parcours de l'aidant.

Pour consulter la grille : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2024-06/repit_des_aidants_grille_evaluation_vdef_2024-06-25_11-17-1_775.pdf